



Le regard d'un formateur

L'heure de vie de classe : un exercice périlleux ?

L'heure de vie de classe s'est banalisée. Ne s'est-elle pas vidée d'une partie de son sens en servant des causes qui n'ont pas toujours à voir avec la classe ? Comment en faire réellement un espace d'apprentissage collectif de la vie en société ? Tout adulte a-t-il vraiment les compétences pour "faire de la vie de classe" ?

Comment définir l'heure de vie de classe ?

Entre des "heures" successives de vie de classe, il n'y a souvent pas grand-chose en commun : ni le lieu, ni l'intervenant, ni même parfois le groupe, ni la durée, et bien sûr le thème abordé... Est-ce un objectif commun qui relie ces heures ? Oui, sans doute, si on le formule de manière très générale : former un élève et un citoyen responsables. Mais, dans la réalité, les objectifs ponctuels se succèdent sans que le lien soit explicitement fait pour et par les élèves. Améliorer son hygiène de vie, respecter l'environnement, s'engager dans les organes de représentation au sein du collège, réfléchir à son attitude en classe, connaître l'action de certaines ONG... sont autant d'actions différentes qui se suffisent à elles-mêmes et sont le plus souvent présentées de manière indépendante les unes des autres. L'heure de vie de classe apparaît donc, notamment aux élèves, comme un moyen au service de multiples objectifs. Ceux-ci ont en commun d'échapper à l'enseignement disciplinaire et de viser l'individu plutôt que l'élève, et l'élève dans le groupe de la classe. L'heure de vie de classe n'est donc pas une fin en soi. Elle doit déboucher sur un fonctionnement meilleur de la classe et de l'établissement et même, par hypothèse et à long terme, de la société.

Une conception ouverte

Doit-on avoir une vision restrictive de l'heure de vie de classe ? C'est une question que se posent beaucoup d'enseignants. Si l'on exclut d'office la tentation de les transformer en heures de cours, donc de les supprimer, doit-on s'interdire de l'utiliser pour faire vivre un projet pédagogique de classe ? Ainsi un collègue de français de collège a fait, sur une partie de ces heures de vie de classe, travailler une sixième dans le cadre d'une action pluridisciplinaire de lecture, un concours portant sur des ouvrages documentaires et de fiction directement liés aux programmes d'une majorité de disciplines. Son objectif essentiel était, par l'activité choisie, de créer un esprit de coopération dans la classe, un sentiment d'appartenance au groupe. Le projet, comme le créneau choisi, ont été mis au service d'un objectif : améliorer l'ambiance de la classe pour éviter les clans, les mises à l'écart, des souffrances, pour qu'au

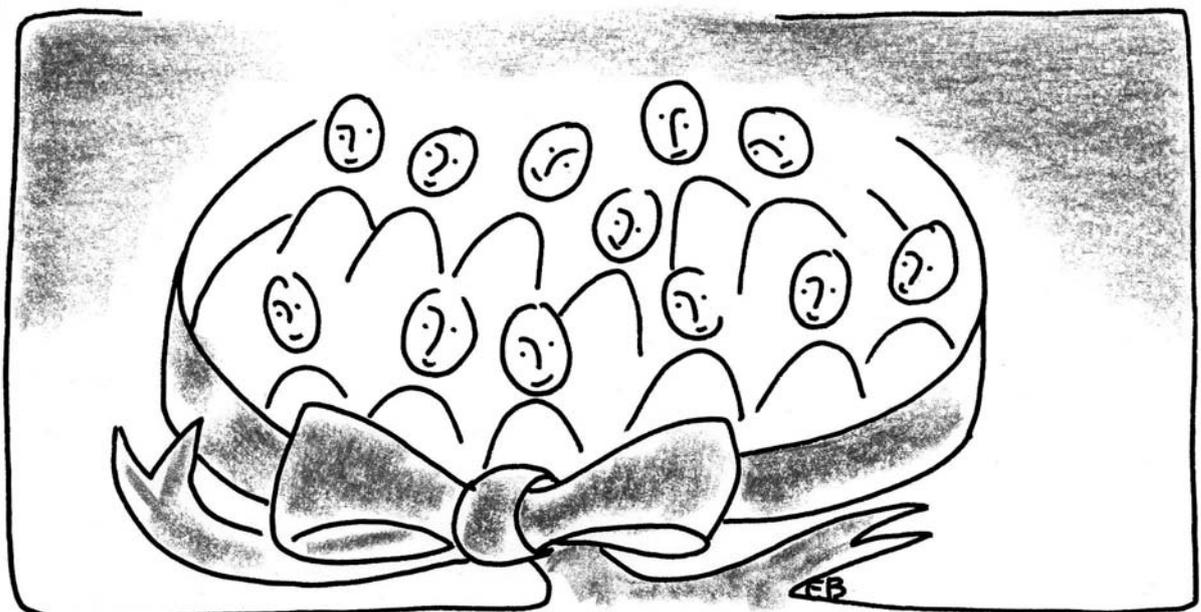
**IUFM des Pays de la Loire
Nantes [44]**

Propos recueillis par M. COUPRY,
Auprès de M.-A. BOUYEURE, CPE et formateur

Comment surmonter les difficultés ?

Éric Bonnesœur est conseiller d'orientation psychologue au CIO de Rezé. Pendant sept ans, il a animé des formations sur le rôle du professeur principal et donc sur les contenus de l'heure de vie de classe. À partir de cette expérience, il dresse le tableau des difficultés exprimées par les enseignants et des conditions nécessaires pour qu'ils puissent les dépasser.

Les difficultés rencontrées par les enseignants lors de la mise en place de la vie de classe	Les conditions nécessaires pour un bon fonctionnement de l'heure de vie de classe
<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de connaissance, d'outils pour animer. • La crainte d'improviser une heure dont le contenu n'est pas maîtrisé. • Peur complexe : entre la crainte d'un "cours" non préparé et celle de ne pas savoir quoi faire de ce qui peut ressortir de ce temps de parole. • Le nombre d'heures : paradoxe souvent exprimé, dix heures c'est presque trop lorsque l'on a ces craintes, ce n'est pas suffisant quand on veut vraiment analyser ce qui ne marche pas dans une classe... les discussions restent alors superficielles et la demande des élèves devient très vite utilitaire. • Insécurité psychologique de l'enseignant qui perçoit qu'il doit changer de casquette, qu'il ne doit pas rester dans le rapport professeur/élèves mais passer de la posture de l'enseignant à celle de l'adulte. • Désagrément lorsque, en conseil de classe, le professeur principal qui a mené le travail sur l'orientation d'un élève se voit contredire dans la décision par le chef d'établissement qui pense plus à gérer les flux et remplir des sections qu'à aider l'élève à chercher sa place dans le monde des adultes, dans le respect de sa personnalité. • Motivation qui diminue au fil des années qui suivent la formation initiale et qui laisse place à une forme de découragement. • Malgré une demande forte de formation, un manque de volonté de l'institution d'y consacrer un temps suffisant : stage de trois jours ramené à deux voire un. 	<ul style="list-style-type: none"> • Situer cette heure dans l'emploi du temps de façon précise et réfléchie en lui donnant une certaine mobilité afin de pouvoir recevoir d'autres intervenants. • Prévoir un temps de formation à l'IUFM pour les stagiaires même s'ils n'en ressentent pas le besoin immédiatement. • Faire expérimenter la situation de groupe de parole pour que les enseignants conçoivent cette heure comme un réel temps de régulation. • Accompagner les professeurs par des formateurs qui interviendront à trois reprises sur l'année en laissant des intervalles de temps qui permettront la mise en pratique de situations et un suivi de ces essais. • Définir une rémunération plus juste de l'heure ou une intégration dans le service de l'enseignant. • Donner un temps régulier et institutionnel de concertation pour les professeurs principaux par niveau et au moins une fois par an pour l'ensemble d'entre eux.





bout du compte, le travail y soit plus efficace. N'est-ce pas l'objectif (un des objectifs) de la vie de classe ? Dans cette logique, toutes les heures consacrées, quels que soient l'intervenant et le créneau horaire choisi, à l'amélioration du fonctionnement du groupe sont des heures de vie de classe, sans en avoir l'étiquetage. De même, il faut savoir transformer en heure de vie de classe toute heure de cours si la situation l'impose. La rumeur arrive dans le collège que la mère d'un élève a été tabassée à mort par son mari : c'est tout de suite qu'il faut intervenir, sans attendre la prochaine heure de vie de classe qui n'a peut-être lieu que dans une semaine.

Une posture éducative

En effet, la logique qui a présidé à l'instauration de l'heure de vie de classe est qu'il y a un temps dans l'établissement qui peut, qui doit, être dévolu à autre chose qu'une pratique pédagogique. Qu'il est légitime de le faire. Qu'on n'a pas à "voler" une heure d'enseignement à un collègue pour prendre un peu de recul et s'extraire momentanément de la logique strictement scolaire. Est-ce à dire qu'il n'y a là aucun apprentissage ? Bien au contraire, la seule justification de ces heures dans un établissement scolaire est qu'on y apprend : on y apprend d'autres choses que des savoirs disciplinaires. L'enseignant doit rester ancré sur le pédagogique. On est dans une situation d'apprentissage et l'adulte est professeur, CPE... Il doit garder cette posture, bien loin de celle d'un parent ou d'un animateur. On ne peut atteindre des objectifs de socialisation que si on les travaille dans la situation réelle de l'établissement scolaire, pas en se contentant de rappeler la règle, ou de faire la morale. Même si c'est indispensable aussi. C'est pourquoi les modalités de mise en œuvre sont déterminantes : le dispositif fait partie de la formation. L'objectif change, les modalités de l'heure de vie de classe aussi, pour s'adapter à cet objectif, ce qui explique son côté protéiforme.

Établir des protections fortes

En raison même de sa spécificité (elle n'est pas balisée comme heure de cours), l'heure de vie de classe doit être régie par des règles particulières, explicitement posées dès le début de l'année. Ces règles sont particulièrement nécessaires pour les activités de régulation des rapports entre les élèves ou entre élèves et adultes. Pour que l'échange soit efficace, il faut que la parole soit libre mais recevable. Les règles peuvent s'établir par un premier travail de formalisation des droits : on a le droit de se tromper, de poser des questions, de faire des remarques intelligentes... On a le droit de dire des choses librement, sans risque, d'être respecté. Les interdits en découlent : Toute dévalorisation d'un élève est proscrite. Les moqueries, les insultes éventuelles seront sanctionnées, y compris par l'exclusion du groupe. Il faut mettre des protections et l'adulte doit être assez fort dans le groupe pour les faire

respecter. Ce sont ces règles qui assurent la liberté de parole. Il est bien évident que le professeur principal seul n'en est pas toujours capable. C'est alors qu'il faut anticiper et modifier les modalités de mise en œuvre. Et il est nécessaire de redéfinir son positionnement au fur et à mesure que la difficulté apparaît.

Le risque de la parole collective

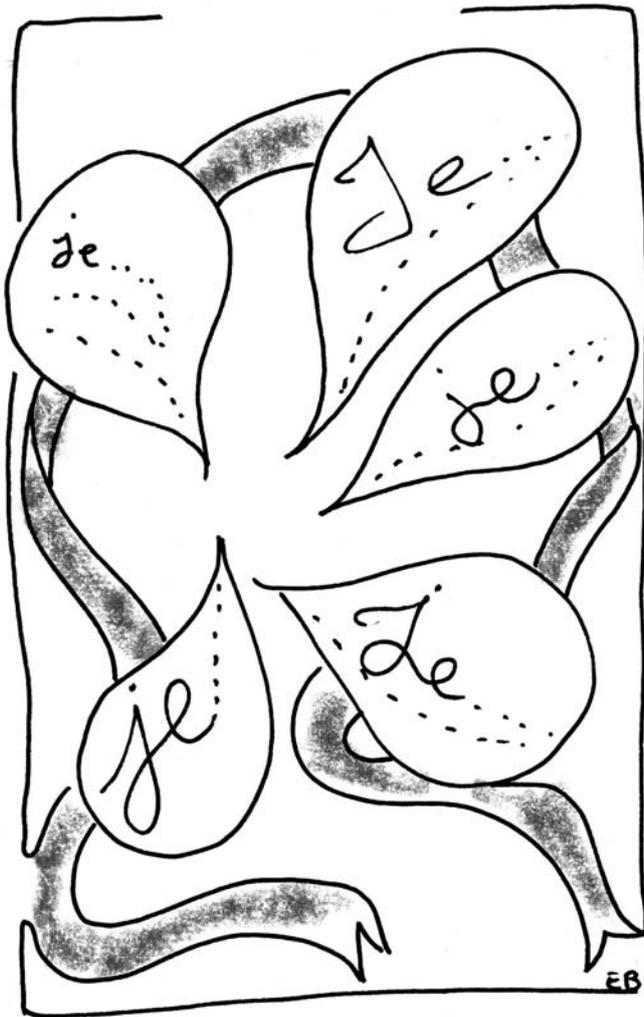
Dans de nombreux cas, une dimension essentielle de l'heure de vie de classe est menacée de disparaître : tout se passe comme si le professeur principal évitait de prendre le risque de la parole collective des élèves. En effet, les enseignants ont construit récemment des compétences pour l'écoute individuelle des élèves, mais la parole du groupe continue à faire peur. Notamment les probables critiques de collègues : Monsieur X est injuste, c'est un mauvais prof, il donne trop de travail, il ne m'aime pas, on ne comprend rien... Qu'est-ce que je peux entendre ? Ne pas entendre ? Comment je réagis ? Qu'est-ce que je fais de cette parole entendue ? Dois-je m'engager ? Dans les formations, c'est cette difficulté qui apparaît la plus grande et qui conduit à une attitude d'évitement plus ou moins consciente. Il y a des sujets tabous, explicités ou pas. Et les élèves ne s'autorisent pas toujours à aborder ces sujets, ayant intériorisé l'interdit ou le risque de se faire rabrouer ou stigmatiser. Peut-il y avoir une réelle vie de classe si le ressenti de certains élèves ne peut jamais être dit ?

Varié les modalités

Pour mieux se faire entendre ou pour créer un espace de parole, la réponse dépendra à la fois de la situation et de l'objectif visé. Pourquoi ne pas intervenir à deux, avec un enseignant choisi en fonction de l'analyse du problème de la classe. Un enseignant respecté par des élèves qui pèsent sur le groupe et empêchent son fonctionnement normal pourra rétablir la légitimité de la parole des autres. Le CPE bien sûr, le principal, ou n'importe quel autre adulte du collège peut être le plus apte à permettre d'atteindre l'objectif. L'intervention doit alors être préparée et les rôles distribués. Ainsi, des collègues ont, dans un collège, mis en place des groupes systématiques de parole sur l'heure de vie de classe. À deux : l'un anime les échanges, qui ne portent pas sur des sujets préétablis. L'autre se charge d'observer et de consigner les modalités de communication. La fin de la séance porte sur l'analyse collective des échanges et le repérage des éléments qui amènent l'agressivité, le conflit : parole coupée, vocabulaire, ton agressif, gestes, déplacements... Ces heures rassemblent une demi-classe. La composition du groupe évolue dans l'année pour préserver l'esprit du groupe classe. L'objectif de ces séances est de montrer comment la manière de prendre la parole influe sur la relation.

Je : une clé de la vie de classe

Comment rendre la parole des élèves recevable ? La première règle est d'imposer le "Je", pour



permettre le passage de “madame X ne m’aime pas” à “j’ai l’impression que madame X ne m’aime pas”. Ce qui est autorisé, c’est de dire son ressenti, sa perception de la réalité, de donner son point de vue, en l’exprimant en tant que tel, ou de faire état de faits. Ce qui est interdit, ce sont des jugements sur les personnes. Cette règle rétablit la possibilité de la parole. La communication redevient possible et une médiation peut trouver sa place. Il faut cependant se garder de toute interprétation et prendre le temps de faire expliciter quelle est la demande précise des élèves : Pourquoi me dites-vous cela à moi ? Qu’attendez-vous de moi ? Il faut laisser aux élèves la possibilité de demander, mais il faut aussi savoir s’autoriser à dire non, en expliquant pourquoi. La demande implicite des élèves est souvent qu’il faut que cela change, que, par exemple, la situation en histoire n’est plus possible. La demande explicite va porter sur une démarche précise, limitée, du professeur principal, si l’éventualité d’une parole directe à l’enseignant en question est exclue par la classe.

Les limites explicitées : une sécurité

Il y a encore des précautions à prendre et veiller en tout premier lieu que les propos soient une parole

vraiment générale ou, au moins, majoritaire. Il faut parfois savoir arrêter un processus mal engagé en expliquant pourquoi et passer par l’écrit individuel, ou, en cas de situation vraiment difficile, casser le groupe classe. Cela peut se faire après une demande argumentée et l’accord du chef d’établissement. Si, par exemple, trois élèves imposent leur loi à la classe, exclure ces trois élèves de l’heure de vie de classe peut s’imposer. Le travail sera différent dans chacun des deux groupes. On n’interviendra pas de la même manière dans la classe et auprès des trois autres élèves. Et la parole redeviendra possible dans la classe. La durée de ces mesures doit être limitée et fixée en lien avec l’objectif à atteindre. Au final, cet objectif est toujours la reconstruction d’un groupe-classe qui puisse fonctionner. Une fois que la parole est vraiment clairement établie (et parfois être deux adultes à l’avoir entendue dans la classe pourra éviter au(x) collègue(s) mis en cause de soupçonner des manœuvres ou des maladresses du collègue responsable de l’heure de vie de classe), il reste à définir la demande précise de la classe et l’engagement de l’adulte. L’engagement minimum peut être de transmettre les propos des élèves. “En heure de vie de classe, les élèves de 3B ont parlé des heures de français et ils ont dit que..., ils pensent que... Ce qu’ils ressentent, c’est...”. Faut-il s’engager à plus ? Les élèves peuvent comprendre qu’il n’entre pas dans la compétence d’un collègue de donner des conseils à un autre et même que deux professeurs aient aussi du mal à échanger.

Oser un détour

Dans certains cas, la parole directe n’est sans doute pas le meilleur moyen. Par exemple, s’il y a un souffre-douleur dans la classe, en parler risque plutôt d’aggraver les choses. La victime peut être accablée du reproche de s’être confiée à un adulte, ce qui peut être la cause d’un mépris et d’un rejet encore plus massifs dans la classe, et plus violents. Dans ces cas extrêmes, il faut parfois faire un détour : les jeux de rôle permettent de parler des choses de manière un peu décalée. Le problème est abordé sans mettre directement en cause des individus. La réflexion, la prise de conscience vont être provoquées par le changement de rôle justement. La situation décide : si la situation de bouc-émissaire est établie, que des faits connus l’ont avérée, dans ce cas, l’intervention devra être directe et explicite.

Ainsi, ce qui doit être la règle, c’est la souplesse, l’adaptation. L’heure de vie de classe offre un espace de liberté dans lequel il faut savoir oser et utiliser toutes les ressources, toutes les marges de liberté. Cela suppose que chaque heure soit bien préparée, que l’objectif soit établi et le dispositif adapté, que l’équipe éducative, dans son ensemble, soit ouverte à la coopération. Faire vivre une classe, ce n’est pas toujours facile et cela mérite bien qu’on y consacre de manière explicite une dizaine d’heures par an ! □